



# FINALSAN®

## CONCENTRATE

Herbicide Soap

Non-selective grass and weed killer

Rainfast in 3 hours

Leaves no harmful residue in the soil

Eliminates unwanted vegetation quickly

### HERBICIDE DOMESTIC CONCENTRATE SOLUTION

W. Neudorff GmbH KG  
An der Mühle 3,  
31860 Emmerthal, Germany

**Canadian Agent:**  
Neudorff North America,  
PO Box 178  
Brentwood Bay, BC V8M1R3  
250-652-5888

### WARNING EYE IRRITANT READ THE LABEL BEFORE USING KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN PROTECT FROM FREEZING

**ACTIVE INGREDIENT: Ammonium soap of fatty acids 22.10%  
REG. NO. 29017 P.C.P. ACT  
NET CONTENTS: 10 LITRES**

#### PESTS/SITES:

For control of moss and algae; grass; and weeds such as (but not limited to): grass, chickweed, corn spurry, dandelion, groundsel, lamb's-quarters, mouse-eared chickweed, mustards, plantain and round leaved mallow.

Use on weeds within vegetable and flower gardens, landscaped areas, lawns (for spot treatment only), in the vicinity of small fruits and fruit trees, around and on buildings, sidewalks, fences, bark mulch, driveways, patios and gravel.

Use on moss and algae around and on buildings, roofs, decks, sidewalks, fences, bark mulch, driveways, patios and gravel.

#### DIRECTIONS FOR USE:

Shake well before using. Push tabs, twist cap to open.

**WEEDS:** Mix 200 mL of FINALSAN Concentrate with 1 L water. Apply the mixed solution at 100-200 mL/m<sup>2</sup>. For annual weeds, use at the lower rate. For perennial and more established weeds, use at higher rate.

Any standard hand-held or backpack sprayer can be used. Spray weed thoroughly, using a coarse nozzle setting to reduce drift. Thorough coverage is extremely important. For spot treatment of individual weeds, apply the mixed solution to the center of plant to the point of runoff. When spot treating individual weeds in lawns, avoid spraying surrounding grass (lawn), as injury will occur.

The best results are obtained with young, actively growing weeds, less than 12cm high. Finalsan Concentrate works best during warm and dry conditions. Application during cold weather may delay appearance of plant damage. If rain falls within 3 hours of treatment, an additional spray may be required. Plant damage will be visible from a few hours to 2 days after spraying. Repeat treatment every 2 to 3 weeks to control new weeds growing from seed and re-growth from bi-annual and perennial weeds. Avoid spraying desirable plants. Thoroughly clean equipment after use.

**MOSS AND ALGAE:** Spray moss and algae thoroughly as complete coverage is extremely important.

**Application Directions:** Use with any standard hand-held or backpack sprayer.

Hand-held or backpack sprayers: Mix 55 mL of concentrate with 1L of water. Apply the mixed solution at 100-500 mL/m<sup>2</sup>. Thoroughly clean equipment after use.

**What to expect:** Plant damage will be visible from a few hours to 2 days after spraying. One application may control moss for up to one year. Repeat treatment if re-growth occurs.

**Use Precautions:** Avoid spraying desirable plants. Do not apply to moss or algae in lawns. Treated surfaces may be slippery when wet.

#### PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Causes eye irritation. DO NOT get in eyes. Use only in well ventilated areas. For good hygiene practice, wear gloves when handling this product. Wear goggles or faceshield (protective eyewear) during mixing/handling of the concentrate. Protect from freezing. Avoid direct application to ponds, streams and lakes. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

#### TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Treat symptomatically.

#### FIRST AID:

**IF IN EYES:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**IF ON SKIN OR CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

**IF SWALLOWED:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

#### DISPOSAL:

Do not reuse empty container. Dispose of empty container with household garbage. Unused or partially used products should be disposed at provincially or municipally designated hazardous waste disposal sites.

#### NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.



# FiNALSAN<sup>®</sup>

## CONCENTRÉ

**Savon herbicide**

**Ne laisse aucun résidu nocif dans le sol**

**Résiste au délavage par la pluie en 3 heures**

**Élimine rapidement la végétation parasite**

**Herbicide non sélectif pour les mauvaises herbes**

**HERBICIDE DOMESTIQUE CONCENTRÉ**

**SOLUTION**

W. Neudorff GmbH KG  
An der Mühle 3,  
31860 Emmerthal, Allemagne

**Agent canadien:**  
Neudorff North America  
PO Box 178  
Brentwood Bay, C.-B.V8M 1R3  
250-652-5888

### **AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS PROTÉGER DU GEL**

**PRINCIPE ACTIF : Savon à l'ammonium d'acide gras 22,10 %  
N° D'HOM. 29017 LOI SUR LES P.A.  
CONTENU NET: 10 LITRES**

**PARASITES/SITES :** Pour supprimer la mousse et les algues; graminées; et les mauvaises herbes comme (mais sans s'y limiter): graminées, mouron des oiseaux, spargoute des champs, pissenlit, séneçon, chénopode blanc, céraiste vulgaire, moutardes, plantain et mauve à feuilles rondes.

Utiliser sur les mauvaises herbes dans les jardins potagers et les jardins de fleurs, les espaces paysagers, les pelouses (pour le traitement localisé), à proximité d'arbres fruitiers et petits fruits, autour et sur les édifices, les trottoirs, les clôtures, les paillis d'écorce, les allées, les terrasses et le gravier.

Pour usage sur la mousse et les algues autour et sur les édifices, les toits, les terrasses, les trottoirs, les clôtures, les paillis d'écorce, les allées, les patios et le gravier.

**MODE D'EMPLOI :** Bien secouer avant l'usage. Poussez les onglets, dévissez le capuchon pour ouvrir.

**MODE D'EMPLOI POUR LES MAUVAISES HERBES :** Mélanger 200mL de FINALSAN Concentré dans 1 litre d'eau. Appliquer le mélange à raison de 100 à 200 mL/m<sup>2</sup>. Pour les mauvaises herbes annuelles, utiliser un taux moins élevé. Pour les mauvaises herbes vivaces et mieux établies, utiliser un taux plus élevé.

Un pulvérisateur standard à main ou un pulvérisateur à dos peut être utilisé. Pulvériser abondamment les plantes en utilisant une buse grossière pour minimiser la dérive de la pulvérisation. Une couverture complète est extrêmement importante. Pour le traitement localisé des mauvaises herbes, appliquer la solution mélangée au centre de la plante jusqu'à ruissellement. Lors du traitement localisé de différentes mauvaises herbes dans la pelouse, éviter de pulvériser l'herbe environnante (pelouse), car il y aura des dommages.

Les meilleurs résultats sont obtenus avec les jeunes mauvaises herbes en pleine croissance, de moins de 12 cm de haut. Finalsan Concentré fonctionne mieux dans des conditions chaudes et sèches. L'application par temps froid peut retarder les dommages sur les plantes. S'il pleut dans les 3 premières heures après le traitement, une application additionnelle pourrait être nécessaire. Les dégâts à la plante seront visibles de quelques heures à 2 jours après l'application. Répéter le traitement toutes les 2 à 3 semaines pour supprimer les nouvelles mauvaises herbes provenant des graines et de la régénération des mauvaises herbes vivaces et biennuelles. Éviter de pulvériser sur les plantes désirables. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.

**MODE D'EMPLOI POUR LA MOUSSE ET LES ALGUES:** Pulvériser la mousse et les algues complètement car une couverture complète est extrêmement importante.

**Directives d'application :** Utiliser avec tout pulvérisateur manuel standard ou à dos.

**Pulvérisateur manuel ou à dos :** Mélanger 55mL de concentré avec 1L d'eau. Appliquer le mélange à raison de 100 à 500 mL/m<sup>2</sup>. Nettoyer complètement l'équipement après l'utilisation.

**À quoi s'attendre :** Les dommages aux plantes seront évidents de quelques heures à 2 jours après la pulvérisation. Une application peut supprimer la mousse pendant une période allant jusqu'à un an. Répéter le traitement s'il y a des repousses.

**Précautions d'utilisation :** Évitez de pulvériser les plantes désirables. Ne pas appliquer sur la mousse ou sur les algues dans les pelouses. -Les surfaces traitées peuvent être glissantes lorsqu'elles sont mouillées.

**MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Cause l'irritation des yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Pour assurer une bonne hygiène, porter des gants lors de la manipulation de ce produit. Porter des lunettes de protection étanches ou un écran facial (protection des yeux) pendant le mélange/la manipulation du concentré. Protéger du gel. Éviter l'application directe aux étangs, aux ruisseaux et aux lacs. NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou les sources d'approvisionnements en eau potable ni les habitats aquatiques par le nettoyage d'équipement ou l'élimination des déchets.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**  
Administrer un traitement symptomatique.

#### **PREMIERS SOINS :**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des lieux de décharge pour les produits dangereux provinciaux ou municipaux.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.